

# CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MINI TRIAL 2026



**MOTO**  
FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

LIGUE  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

# RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE MINI TRIAL

## AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

### PREAMBULE

La recherche de la maîtrise de l'engin et l'évolution sur terrains variés, l'apprentissage du respect des règles, des consignes de sécurité, des autres participants et des officiels et la confrontation à la compétition constituent les objectifs prioritaires de ce championnat.

Les activités peuvent s'organiser sur des zones de trial dont les dénivellations, variations de pentes, changements de direction et obstacles sont utilisés comme situations pédagogiques délimitées et validées par l'éducateur en charge de la séance, le temps de sa présence.

### ARTICLE 1 – DEFINITION

La Ligue Auvergne Rhône Alpes organise le Trophée Mini trial Auvergne Rhône Alpes comprenant trois catégories, définies à l'article 3 du présent règlement. Il est ouvert aux enfants de 6 à 14 ans avec des motos électriques 24 pouces maximum ou des motos thermiques de 80cc maxi.

Ces journées sont ouvertes aux détenteurs d'une licence découverte sportive LJD (jusqu'à 11 ans), d'une licence annuelle compétition NTR, NJ1 (6-7 ans), NJ2 (8-9 ans), NJ3 (10-11 ans), NJ3C (12-14 ans) ou LJA (+11 ans). Les participants ne doivent pas participer au championnat de ligue en catégorie TR4.

### ARTICLE 2 – CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

#### Engagement

Les engagements sont ouverts à partir du 5 janvier. Les pilotes s'engagent via le site <https://ffm.engage-sports.com> jusqu'au vendredi 15h, veille de l'épreuve.

En cas de paiement revenu impayé, un courriel est adressé au pilote qui dispose alors d'un délai d'une semaine à réception de celui-ci pour régulariser sa situation. Cette régularisation ne peut intervenir que par carte bancaire (via le site internet) avec majoration du droit d'engagement correspondant au montant des frais bancaires liés à cet impayé, soit 12€.

En l'absence de régularisation pendant ce délai, le pilote est automatiquement désengagé de l'épreuve, ainsi que des épreuves suivantes.

Le montant de l'engagement est gratuit pour les pilotes de la ligue, le montant est remboursé au club par la ligue.

Le montant de l'engagement pour les pilotes hors ligue est de 15€.

#### Contrôle administratif

A leur arrivée sur le lieu de l'événement, les participants engagés doivent se présenter à l'accueil administratif munis de leur licence valable pour l'événement.

Si le trophée Minitrial ne pouvait avoir lieu pour quelque cause que ce soit, les organisateurs ne pourraient en être rendus responsables et les participants ne pourraient de ce fait réclamer une indemnité. Mais, dans ce cas, les droits d'engagement sont remboursés.

Le montant des droits versés doit être remboursé par le club au participant qui prévient de son forfait au plus tard 48 heures avant le jour de l'événement.

#### Contrôle technique

Le contrôle technique a lieu le matin de l'épreuve à partir de 9h00 avant le départ et porte sur la conformité de la moto et sur l'équipement du pilote (bottes, pantalon, maillot à manches longues, dorsales, gants, casque homologué).

Le coupe circuit magnétique au poignet, la couronne arrière pleine, la protection de couronne et de pignon de sortie de boite sont obligatoires. Les leviers doivent être boulés et l'axe de sélecteur bouché.

# RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE MINI TRIAL

## AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026

Toutes les aspérités dangereuses doivent être protégées. Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée recouvrant largement les fixations.

Les disques arrière pleins sont préconisés.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire (norme : EN1621-1, 2 ou 3).

Des contrôles volants peuvent avoir lieu sur décision du directeur de course et le pilote ne respectant pas les règles peut être exclu de l'épreuve.

### ARTICLE 3 – CONDITIONS D'ACCES AU TROPHEE DE LIGUE MINI TRIAL

CATEGORIE	MACHINES	AGE	FLECHE
<b>Mini Trial 1</b>	Cylindrée maxi 80cc ou motos électriques 24 pouces maximum	6 ans révolus à 14 ans dans l'année	Noires
<b>Mini Trial 2</b>	Cylindrée maxi 80cc ou motos électriques 24 pouces maximum	6 ans révolus à 10 ans dans l'année	Oranges
<b>Mini Trial 3</b>	Motos électriques ou thermiques 20 pouces maximum	6 ans à 10 ans dans l'année	Violettes

Les trois catégories roulent dans des zones situées à proximité du départ.

L'accès aux zones n'est autorisé qu'aux officiels du contrôle et à l'éducateur.

### ARTICLE 4 – PARCOURS

Le trophée Mini Trial Auvergne Rhône Alpes se déroule sur 3 tours de 6 zones rassemblées sur un parcours adapté ne dépassant pas 1 km de long.

Deux de ces 6 zones doivent être de niveau supérieur pour chaque catégorie.

### ARTICLE 5 – ORGANISATION

L'organisation se fait selon les horaires prévisionnels suivants :

9h00	Contrôle administratif puis contrôle technique Questionnaire « Règlement et Sécurité ».
9h45	Echauffement / entrainement
10h00	Séance pratique
12h30	Pause
13h30	Séance pratique
16h00	Fin des activités
16h30	Affichage des résultats
17h00	Remise des prix

Le questionnaire « Règlement et Sécurité » se télécharge sur le site de la ligue <https://www.lmaura.org>.

### ARTICLE 6 – CALENDRIER

Le calendrier est disponible sur le site de la ligue : <https://www.lmaura.org>.

# **RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE MINI TRIAL**

## **AUVERGNE RHÔNE ALPES 2026**

### **ARTICLE 7 – EVALUATIONS**

Le questionnaire « Règlement et Sécurité » est travaillé par groupes, le but est que les pilotes comprennent bien ce questionnaire et participent en donnant des réponses. Ce doit être un moment d'échange.

Les réponses données ne rentrent pas en compte dans le classement de l'épreuve ou du championnat.

### **ARTICLE 8 – RECOMPENSES**

#### **A chaque épreuve**

Un classement individuel est établi à la suite de chaque journée.

En cas d'ex-aequo au classement de l'épreuve, les pilotes sont départagés en tenant compte :

- du plus grand nombre de 0, de 1, de 2, de 3 et 5.
- si l'égalité subsiste, les pilotes sont départagés selon leur âge et le plus jeune prendra l'avantage.

Les pilotes sont récompensés avec des médailles.

#### **Classement final**

Le classement est établi sur toutes les épreuves.

Les classements des pilotes sont effectués à partir des points acquis lors de chaque épreuve par catégorie. Le champion est le pilote qui a le plus grand nombre de points de sa catégorie au classement général.

Pour départager les ex-æquo, on prendra en compte le nombre de places de 1er, 2e, 3e .... Si l'égalité subsiste le cas échéant, la dernière épreuve est déterminante.

Les trois premiers de chaque catégorie sont récompensés lors de la dernière course.

### **ARTICLE 9 – OFFICIELS ET ENCADREMENT**

Un éducateur breveté est présent pour l'encadrement des pilotes du trophée Mini Trial Auvergne Rhône Alpes.

L'épreuve se trouve sous la juridiction d'un directeur de course, d'un arbitre et d'un commissaire technique.